

## PROCES-VERBAL DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 27 novembre 2019, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Roland LOMBARD, Maire ;

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 novembre 2019

**Présents** : R. LOMBARD, B. CARLIOZ, P. BESSON, R. DOGNIN, R. FERRERO,  
P. JARDET

**Absentes ayant donné pouvoir** : C. BRACHET, A. LOUIS

**Absents** : C. VIBERT, S. DUCHENE, G. ROUSSAUX

**Mr Bernard CARLIOZ a été élu secrétaire de séance.**

**Les procès-verbaux du 05 juillet 2019, 24 octobre 2019 et 08 novembre 2019 sont approuvés.**

<b>OBJET :</b> <b>AVENANTS – RENOVATION ENERGETIQUE DU FOYER RURAL</b>
--

La commission d'appel d'offres s'est réunie ce jour afin d'étudier lesdits avenants concernant des travaux supplémentaires pour la rénovation énergétique du foyer rural et les a validés.

Mr le Maire explique que cette démarche est nécessaire au vu du dépassement de plus de 5 % du devis initial accepté.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents et représentés, le règlement de ces avenants suivants :

-	PERRUCHOT	=	3 794.90 € HT
-	PERRUCHOT	=	441.00 € HT
-	ARTI-SOLS	=	- 365.00 € HT
-	DERUAZ André	=	10 000.00 € HT
-	CARTIER	=	10 135.25 € HT

Fin du conseil ouvert au public à 21 heures 00.

Le Maire,  
Roland LOMBARD

Le secrétaire de séance,  
Bernard CARLIOZ